

Il m'est très agréable, Monsieur, que les recherches dont je m'occupe actuellement, me mettent en état de répondre au moins à quelques-unes de vos questions; si je ne vous satisfais pas entièrement, ce n'est pas par du moins faute de bonne volonté.

Quant à l'invitation au sacre je trouve chez Raynaldu (ad annum 1274. num. 55.) un bref de Grégoire X. adressé à Rodolphe, dans lequel il lui annonce qu'il l'a reconnu et confirmé en sa qualité de roi de Romains; il le termine par les paroles suivantes: „Serenitatem tuam hortamur, & sincero tibi affectu & consilio „suademus, quatenus sic te prepares, si disponas, ut cum te ad „unctionem, consperationem & imperialis diadematis coronationem „de nostris manibus recipendas duxerimus, evocandum; ad quod „terminum in proximo, prout circumstantiae pensandae permiserint, „intendimus assignare; non improvisis, sed sicut tanti negotii „solemnia exigunt, paratus appareas; et ad praemissa non morosus, „sed promptus & festinus occurras. Expedi autem, ut aliquos „qui super eisdem assignationis terminis, quid tuae commoditati „congruat & alias plene tuam super hoc per omnia voluntatem „nobis insinuare valeant, cito ad praesentiam nostram mittas.“

Ce bref est daté de Lyon du mois de septembre 1274.

Le même Raynaldu (ibid. num. 56.) donne un fragment d'un autre bref par lequel Grégoire invite Rodolphe à se transporter „ad „partes terras tuae nobis viciniores „ & à lui envoyer des ambassadeurs avec lesquels ils puissent se concerter sur l'époque du couronnement à Rome. Raynaldu ajoute que le bapte adressé